

Vol. 17 - No 11 - 21 décembre 2018



*Joyeux temps
des Fêtes à tous!*



- 27 décembre :** *Chansonnier sur glace*
- 3 janvier :** *Ciné-congé*
- 4 janvier :** *Collecte d'ordures (secteur SUD)*
- 8 janvier :** *Fête des Rois (Amis Joselois)
Réunion des Chevaliers de Colomb*
- 9 janvier :** *Activité spéciale du Cercle de Fermières*
- 14 janvier :** *Séance ordinaire du conseil*
- 16 janvier :** *Réunion des Filles d'Isabelle*
- 18 janvier :** *Soirée Clair de lune (sentiers de ski et raquette)*
- 18 au 20 janvier :** *42^e Tournoi Midget Desjardins*
- 25 au 27 janvier :** *42^e Tournoi Midget Desjardins*



L'hôtel de ville sera
fermé à partir
du 21 décembre à midi
et sera ouvert
dès le 7 janvier 2019.

Calendrier
des événements



Mot du maire

Joseloises, Joselois,

Nous sommes arrivés au seuil d'une nouvelle année et il est temps de prendre quelques instants pour revoir ce qui s'est passé au cours des 12 derniers mois.

Ce fut, vous en conviendrez, une année que l'on peut qualifier de différentes façons, mais assurément pas d'une année « ordinaire ». Dix-sept (17) millions de projets en cours (subventions de 9M\$), et plein d'imprévus. Deux sites à décontaminer avec plus de tonnage qu'estimé au préalable et le Croche-à-Bourret plus étroit qu'auparavant. La mise en fonction de l'usine de traitement d'eau potable qui provoque une eau brouille et colorée dans certaines rues et qui provoque une « avalanche » de fuites dans le réseau de distribution, avec tous les inconvénients qui s'en suivent et bien entendu, des coûts supplémentaires.

Cependant, tout n'est pas noir... une nouvelle caserne sera bientôt inaugurée, le rang L'Assomption Sud a été remis à neuf, nous aurons au printemps 2019 un nouveau quartier multifamilial sur la rue du Versant. La section urbaine de la piste cyclable a été complétée et l'avenue du Palais Nord a été reconstruite. Finalement, et ce n'est pas de moindre importance, nous avons suffisamment d'eau potable pour combler nos besoins pour des décennies à venir.

D'autres projets seront réalisés en 2019, afin de continuer la modernisation de notre ville. En attendant, je vous souhaite un merveilleux temps des fêtes entouré de toutes les personnes qui sont chères à votre cœur...

Pierre Gilbert, maire



Avis aux citoyens du secteur SUD - Collecte d'ordures

Dû au congé du Jour de l'An, veuillez prendre note que la 1^{re} collecte d'ordures pour le **secteur SUD** se fera **EXCEPTIONNELLEMENT** le **vendredi 4 janvier 2019**, donc il sera important de sortir vos bacs roulants dans la soirée du jeudi 3 janvier.

Par la suite, les collectes d'ordures **secteur SUD**, se feront à nouveau les mardis. Consultez votre calendrier 2019, reçu par la poste dans la semaine du 17 décembre, pour vérifier vos dates de collectes.



Collecte de sapins de Noël – UNE SEULE DATE

Cette année encore, nous aurons une seule collecte pour les sapins de Noël, **soit le lundi 7 janvier 2019**.

*Prendre note que vous devez sortir vos sapins le dimanche 6 janvier 2019 au soir!



Calendrier 2019

Le nouveau calendrier 2019 est arrivé dans votre courrier postal!

Il est important de le conserver, car les horaires des **COLLECTES D'ORDURES ET DE RECYCLAGE**, les séances du conseil ainsi que plusieurs activités y sont inscrits.



Mot du maire

Priorités 2019

L'année 2019 permettra de finaliser plusieurs projets et d'en commencer d'autres :

- **Finaliser le projet de mise aux normes des équipements de captage et de traitement de l'eau potable**
 - Des travaux de désaffectation d'anciens puits désuets sont à finaliser, de rénovation de certains bâtiments abritant des puits et l'optimisation du système de télémétrie sont à faire. Enfin, il reste à payer une partie des travaux 2018.
- **Nouvelle caserne**
 - Notre équipe de pompiers prendra possession des lieux en début d'année 2019. Le sort de l'ancienne caserne n'a pas encore fait l'objet d'une décision.
- **Finaliser le développement du Vallon**
 - La construction de la rue du Versant et du prolongement de l'avenue du Ramier est à finaliser, dont le pavage. Ce projet permettra aux promoteurs de construire des habitations multifamiliales. D'ailleurs, tous les terrains de type habitations multifamiliales ont été vendus. Le terrain prévoyant un projet d'ensemble immobilier est toujours à vendre.
- **Réfection de l'avenue du Palais secteur nord**
 - Une décision finale concernant le «Croche-à-Bourret» sera prise au printemps 2019.
- **Réfection de la rue Fleury et des avenues du Ramier et du Bouvreuil**
 - Ces travaux incluent la réfection complète des infrastructures de services (aqueduc, égouts et voirie) de la rue Fleury et des avenues du Ramier et du Bouvreuil. Ces travaux sont devenus urgents suite au nombre important de fuites du réseau de distribution survenues en 2018. En fonction des subventions à recevoir, ces travaux pourraient s'échelonner sur 2 ans.
- **Effectuer des travaux de pavage dans le secteur urbain et rural**
 - Des travaux de pavage de l'ordre de 500 000\$ seront effectués sur certaines voies publiques. Les endroits des interventions seront déterminés au printemps 2019 et en fonction des subventions potentielles.
- **Prolonger l'avenue Guy-Poulin**
 - Nous prolongerons de 250 mètres l'avenue Guy-Poulin dans le parc industriel permettant d'être prêts à accueillir de nouvelles entreprises.
- **Planifier la construction du Centre sportif**
 - Nous poursuivons l'élaboration des plans et devis du Centre sportif en 2019. La construction devrait être réalisée en 2020-2021. Une rencontre d'information est prévue au début de l'été 2019.
- **Continuer le tronçon de la piste cyclable vers Vallée-Jonction**
 - Le tronçon de la piste cyclable reliant le centre-ville de Saint-Joseph-de-Beauce à la piste cyclable de Vallée-Jonction sera une grande priorité pour 2019. À cet effet, nous sommes en attente de réponses concernant des demandes de subvention.
- **Remplacement de véhicules**
 - Certains véhicules lourds affectés aux travaux publics sont en fin de vie et devront être remplacés. Un véhicule servant à des fins de sécurité publique devra aussi être remplacé.

Hausse moyenne du compte de taxes de moins de 73 \$ pour le secteur desservi et de moins de 56 \$ pour le secteur non desservi

Le compte de taxes des propriétaires résidentiels augmentera en moyenne **de moins de 73 \$, soit 3,06 %** pour les propriétaires du **secteur desservi** et en moyenne **de moins de 56 \$, soit 3,05 %** pour les propriétaires du **secteur non desservi**. Ces montants sont basés sur l'évaluation moyenne d'une résidence qui s'élève à 153 850 \$ et vous remarquerez, aux tableaux C et D, que certaines taxes ont été ajustées à la baisse et d'autres, à la hausse.



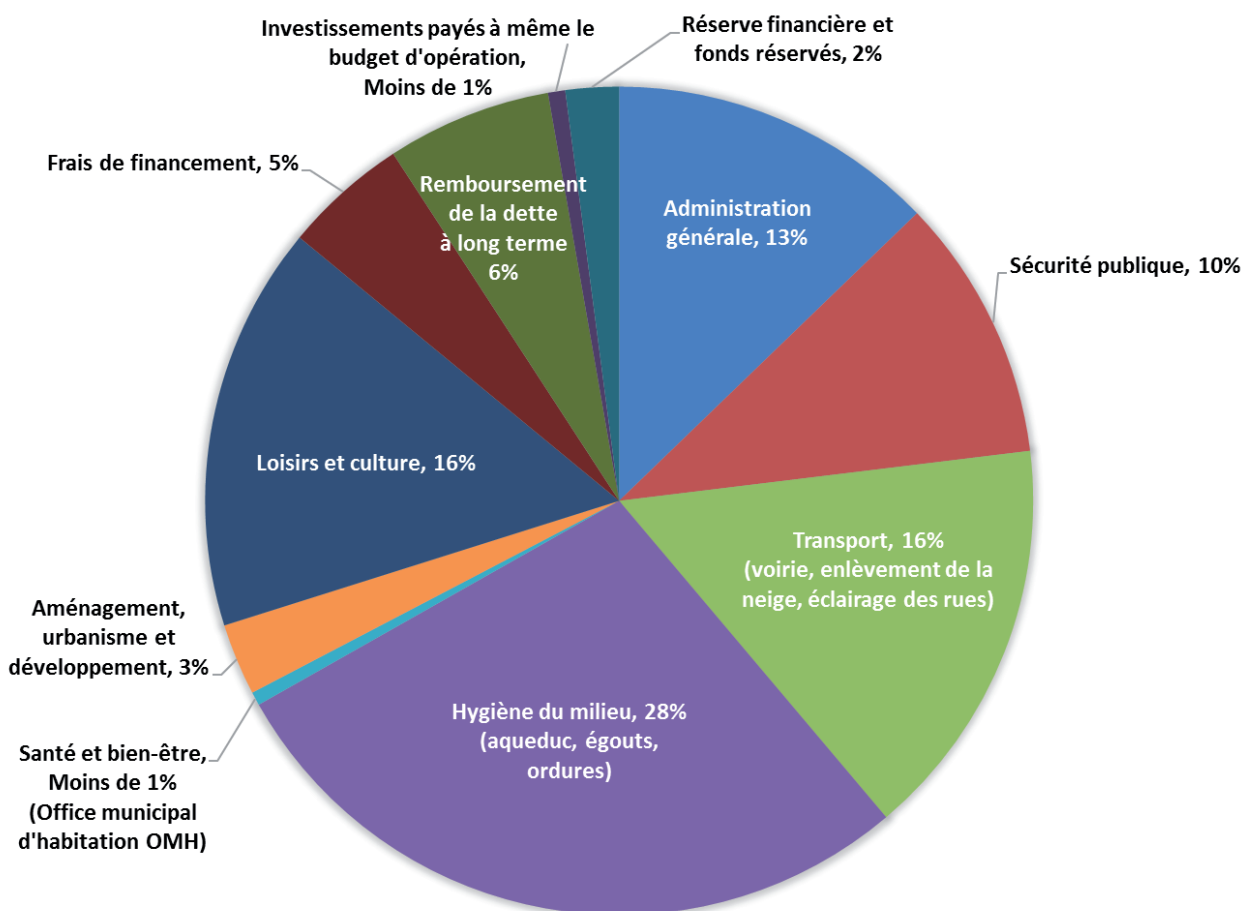
L'ensemble des investissements en immobilisations que nous prévoyons réaliser en 2019 est détaillé au tableau B et représente un montant de 6 663 000 \$. Quant au plan triennal d'immobilisations pour les années 2020 et 2021, ce sont des projections souvent soumises aux changements.

Budget

Vous remarquerez que les dépenses de fonctionnement augmentent de 724 875 \$, soit 9,64 %. Cette hausse est due principalement à l'augmentation des dépenses dans les fonctions suivantes :

- Les frais de financement des emprunts augmentent considérant les travaux majeurs réalisés en 2018, soit la construction de la caserne, la réfection de l'avenue du Palais secteur nord, la construction de la rue du Versant et la réalisation de travaux de voirie dans le secteur rural, notamment pour le rang L'Assomption Sud;
- Suite aux bris d'aqueduc répétés en 2018, les dépenses de la fonction de l'hygiène du milieu augmentent, car nous sommes prudents en vue d'autres bris pouvant survenir;
- Les dépenses de la fonction de la sécurité publique augmentent, car, depuis quelques années, les coûts d'intervention et de formation sont à la hausse.

Voici un tableau qui résume les dépenses de fonctionnement et les autres activités financières du budget 2019 de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce :





Information municipale

Tableau A – Budget 2019

	Budget 2019	Budget 2018	Augmentation \$	Augmentation %
Revenus				
Taxes	6 232 900	5 978 500	254 400	4,26%
Paiements tenant lieu de taxes	361 100	348 200	12 900	3,70%
Transferts	347 100	250 700	96 400	38,45%
Services rendus	2 014 500	1 885 700	128 800	6,83%
Impositions de droits	75 700	69 400	6 300	9,08%
Amendes et pénalités	22 300	21 000	1 300	6,19%
Intérêts	28 400	29 500	(1 100)	-3,73%
Autres revenus	-	-	-	0,00%
Total des revenus	9 082 000	8 583 000	499 000	5,81%
Dépenses de fonctionnement				
Administration générale	1 161 200	1 161 150	50	0,00%
Sécurité publique	934 300	831 000	103 300	12,43%
Transport	1 431 850	1 395 625	36 225	2,60%
Hygiène du milieu	2 540 000	2 097 090	442 910	21,12%
Santé et bien-être	48 000	48 000	-	0,00%
Aménagement, urbanisme et développement	254 400	244 500	9 900	4,05%
Loisirs et culture	1 437 350	1 469 200	(31 850)	-2,17%
Frais de financement	440 500	276 160	164 340	59,51%
Total dépenses de fonctionnement	8 247 600	7 522 725	724 875	9,64%
Autres activités financières				
Remboursement de la dette à long terme	584 500	592 000	(7 500)	-1,27%
Transfert à l'état des activités d'investissement	61 000	74 275	(13 275)	-17,87%
Excédent de fonctionnement affecté pour les opérations de fonctionnement			-	
Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté	-	-	-	-
Réserve financière et fonds réservés	188 900	394 000	(205 100)	-52,06%
Total autres activités financières	834 400	1 060 275	(225 875)	-21,30%
(Surplus) déficit	0	0	0	



Tableau B – Plan triennal d'immobilisations

Investissements	2019	2020 Projection	2021 Projection
Piste cyclable secteur nord (vers Vallée-Jonction)	1 400 000 \$		
Piste cyclable secteur sud (vers Beauceville)			1 400 000 \$
Finaliser le projet de mise aux normes de l'eau potable	600 000 \$		
Réfection de la rue Fleury et des avenues du Ramier et du Bouvreuil	1 275 000 \$	1 225 000 \$	
Pavage de rues	500 000 \$	400 000 \$	400 000 \$
Plan directeur réseau pluvial	50 000 \$		
Pavage d'un tronçon de la route Calway	100 000 \$		
Réfection de certains tabliers des ponts dans les rangs	103 000 \$	48 000 \$	
Garage municipal 795, Guy-Poulin (mise aux normes)	20 000 \$	150 000 \$	
Finaliser la construction de la rue du Versant et d'une partie de l'avenue du Ramier	700 000 \$		
Piste cyclable rue du Versant et branchement avec la piste cyclable existante sur l'emprise ferroviaire		10 000 \$	50 000 \$
Prolongement du parc industriel Guy-Poulin (250 mètres)	510 000 \$	20 000 \$	500 000 \$
Pavage des rues des Boisés-Dulac et Huard		150 000 \$	150 000 \$
Développement résidentiel en bordure de la route 173 (Honoraires professionnels)			30 000 \$
Logiciel pour le programme de gestion des actifs municipaux	25 000 \$		
Réhabilitation d'une conduite d'aqueduc sans tranchée (gainage) près de la caserne située 1325, avenue du Palais	200 000 \$		
Site de dépôt des résidus verts	35 000 \$		
Analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable		25 000 \$	
Remplacement de véhicules	580 000 \$	300 000 \$	300 000 \$
Vidange et disposition des boues des étangs d'épuration	200 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
Inspection caméra - réseau d'égouts	60 000 \$	60 000 \$	20 000 \$
Réfection de trottoirs		34 000 \$	35 000 \$
Décontamination de l'ancien garage municipal (1214, avenue du Palais)	25 000 \$		
Amélioration de l'éclairage des rues	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$
Jeux d'eau (structure supplémentaire)		20 000 \$	
Parc des Boisés-Dulac	10 000 \$		
Parc de rouli-roulant (ajout de modules)		3 000 \$	3 000 \$
Nouvelle resurfaceuse			125 000 \$
Centre sportif	90 000 \$	4 900 000 \$	4 900 000 \$
Nouvelle descente de bateau		15 000 \$	
Rénovation d'un entrepôt sur le terrain situé au 1214, avenue du Palais		25 000 \$	
Théâtre de l'hôtel de ville (sonorisation)		10 000 \$	10 000 \$
Identification des bâtiments de la Ville		5 000 \$	5 000 \$
Accessibilité et réfection de l'hôtel de ville	25 000 \$	175 000 \$	
Évaluation des bâtiments pour les assurances	15 000 \$		
Réfection du Centre communautaire et de la Maison de la Culture		692 400 \$	
Installation d'abris à la Halte Desjardins, jeux d'eau et pétanque		30 000 \$	
Remplacement du véhicule incendie # 25-1996	125 000 \$		
TOTAL	6 663 000 \$	8 412 400 \$	8 043 000 \$

Sources de financement	2019	2020 Projection	2021 Projection
Subventions	911 280 \$	4 395 800 \$	3 959 000 \$
Excédent de fonctionnement non affecté	61 500 \$	184 000 \$	30 000 \$
Excédent de fonctionnement affecté	370 000 \$	350 000 \$	120 000 \$
Fonds de roulement	40 000 \$	- \$	- \$
Emprunt	4 925 220 \$	3 301 600 \$	3 841 000 \$
Réserve	279 000 \$	58 000 \$	- \$
Financement 2018	15 000 \$	- \$	15 000 \$
Budget d'opération	61 000 \$	123 000 \$	78 000 \$
TOTAL	6 663 000 \$	8 412 400 \$	8 043 000 \$



Information municipale

Tableau C – Compte de taxes d'une résidence moyenne

	Secteur desservi par aqueduc et égouts		Secteur non desservi	
	2018	2019	2018	2019
Taxe foncière résidentielle	1 300,03 \$	1 300,03 \$	1 300,03 \$	1 300,03 \$
Dettes immobilisations	250,78 \$	299,55 \$	250,78 \$	299,55 \$
Ordures	165,00 \$	160,00 \$	165,00 \$	160,00 \$
Réserve piste cyclable	30,77 \$	30,77 \$	30,77 \$	30,77 \$
Vidange fosses septiques			83,00 \$	95,00 \$
Aqueduc (opération)	267,00 \$	380,00 \$		
Égouts (opération)	150,00 \$	150,00 \$		
Dettes aqueduc	33,85 \$	34,62 \$		
Dettes égouts	43,08 \$	56,00 \$		
Taxe réserve eau potable	128,77 \$	30,77 \$		
Total	2 369,28 \$	2 441,74 \$	1 829,58 \$	1 885,35 \$
Augmentation \$		72,46 \$		55,77 \$
Augmentation %		3,06%		3,05%
Évaluation moyenne d'une résidence ¹	153 850 \$	153 850 \$	153 850 \$	153 850 \$

¹ selon sommaire sept. 2018

¹ selon sommaire sept. 2018

Tableau D – Taux de taxes 2019

	Taux 2018	Taux 2019
Taux pour 100\$ d'évaluation		
Immeubles non résidentiels	1,4290	1,47 \$
Immeubles industriels	1,5790	1,62 \$
Immeubles 6 logements et plus	0,8963	0,90 \$
Terrains vagues desservis	1,69	1,69 \$
Catégories résidentielles	0,8450	0,8450 \$
Immeubles agricoles	0,7844	0,80 \$
Contribution panneaux de numérotation	25,00 \$	25,00 \$
Réserve piste cyclable	0,02	0,02
Service de la dette		
Dettes aqueduc	0,0220	0,0225
Dettes immobilisations pour l'ensemble	0,1630	0,1947
Dettes égouts	0,0280	0,0364
Dettes rues du Cap et Gilbert	725,00 \$	730,00 \$
Taxe réserve eau potable	0,0837	0,02
Tarification fixe		
Ordures	165 \$	160 \$
Aqueduc opération	267 \$	380 \$
Égouts opération	150 \$	150 \$
Vidange fosses septiques	83 \$	95 \$
Enlèvement de la neige et transport au site dépôt	3,66 \$	- \$



Province de Québec
MRC Robert-Cliche
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public

À tous les propriétaires et locataires d'immeubles de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Conformément aux dispositions de l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, avis public est donné par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce qu'à la séance ordinaire du conseil qui sera tenue le 14 janvier 2019, à vingt heures (20h00) heure locale, la demande de dérogations mineures concernant des dispositions du règlement de zonage sera soumise au conseil pour approbation. À l'occasion de cette séance, les personnes et organismes intéressés pourront se faire entendre relativement à ces demandes.

Les dérogations suivantes sont demandées :

Propriété située au 1098, rang du Village-Marie à Saint-Joseph-de-Beauce, numéro de lot 3 876 092 du Cadastre du Québec, zone Ad-114.

- Dérogation à l'article 115 du règlement de zonage n° 627-14 visant à augmenter la marge de recul avant maximale à 41 mètres alors que la norme est fixée à 30 mètres, permettant ainsi la construction d'une habitation unifamiliale isolée à 34 et 40,6 mètres de la ligne avant de propriété.
- Dérogation à l'article 145 du règlement de zonage n° 627-14 visant à permettre la localisation de la remise existante de 11,5 m² dans la cour avant principale alors que la norme prescrite par le règlement prohibe ce type de bâtiment accessoire dans une cour avant principale.
- Dérogation à l'article 167 du règlement de zonage n° 627-14 visant à permettre la localisation de l'abri à bois existant de 9,9 m² dans la cour avant principale alors que la norme prescrite par le règlement prohibe ce type d'équipement, de construction ou d'aménagement accessoire à un bâtiment principal dans une cour avant principale.
- Dérogation à l'article 177 du règlement de zonage n° 627-14 visant à augmenter la superficie maximale d'un kiosque à aire ouverte déjà construit à 46,8 m² alors que la norme est fixée à 25 m² pour un gazébo ou kiosque à aire ouverte.
- Dérogation à l'article 202 du règlement de zonage n° 627-14 visant à augmenter la largeur de l'empiètement à 6 mètres de l'aire de stationnement située devant la façade du bâtiment principal projeté alors que la norme prescrite par le règlement permet un empiètement maximal de 2 mètres de l'aire de stationnement devant la façade d'un bâtiment principal.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 17 décembre 2018
Danielle Maheu, greffière

Les Joselois, édition du 21 décembre 2018



Province de Québec
MRC Robert-Cliche
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public

Avis vous est par les présentes donné par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce à l'effet qu'une **séance de consultation** aura lieu au siège social de la MRC Robert-Cliche sis au 111-A, 107^e Rue à Beauceville, **le 9 janvier 2019 à 19 heures** relativement au projet de règlement 203-18 modifiant le règlement 132-10 relatif au schéma d'aménagement et de développement révisé afin d'autoriser, par dérogation, le projet d'agrandissement des installations de l'entreprise Ferme Pleine Terre inc./Serres Saint-Joseph-de-Beauce à l'intérieur de la zone inondable de récurrence 0-20 ans de la rivière Chaudière à Saint-Joseph-de-Beauce.

Une copie du projet de règlement 203-18 ainsi que du document indiquant la nature des modifications à apporter à la réglementation d'urbanisme des municipalités advenant la modification du Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC peut être consultée au bureau de la MRC Robert-Cliche et de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce, durant les heures normales d'affaires.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 17^e jour de décembre 2018
Danielle Maheu, greffière

Les Joselois, édition du 21 décembre 2018



Séance du conseil du 10 décembre 2018

- Les comités 2019 ont été déterminés et les membres du conseil sont attirés à plusieurs comités. La liste des comités est disponible sur le site Internet à www.vsjb.ca / **La Ville / Membres du conseil**.
- La bibliothèque municipale se nommera dorénavant «Bibliothèque du Vieux Couvent». Le nom reflète le volet historique du bâtiment abritant la bibliothèque.
- **Vidange et transport des boues de fosses septiques de la MRC Robert-Cliche**

Le contrat de vidange et transport des boues de fosses septiques de la MRC Robert-Cliche a été accordé à Les Entreprises Claude Boutin (1998) inc. pour 4 ans. Deux soumissionnaires ont déposé une offre (les prix unitaires à la fosse excluent les taxes) :

Gaudreau Environnement inc.	130,97 \$
Les Entreprises Claude Boutin (1998) inc.	82,50 \$

- **Vidange et transport des boues de fosses septiques de la MRC Beauce-Sartigan**

Le contrat de vidange et transport des boues de fosses septiques de la MRC Beauce-Sartigan a été accordé à Gaudreau Environnement inc. pour 4 ans. Un seul soumissionnaire a déposé une offre (le prix unitaire à la fosse exclut les taxes) :

Gaudreau Environnement inc.	113,15 \$
-----------------------------	-----------

Pour plus de détails, consultez le site Internet de la Ville au www.vsjb.ca.

Prochaine séance ordinaire : le lundi 14 janvier 2019 à 20 h, à l'hôtel de ville (porte P4).



Province de Québec
MRC Robert-Cliche
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public

Avis vous est par les présentes donné par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce que le conseil des maires de la MRC Robert-Cliche lors de sa séance spéciale tenue le 18 juillet 2018 a adopté le «Règlement numéro 200-18 régissant sur le règlement d'emprunt pour la piste cyclable sous juridiction de la MRC Robert-Cliche»

Toute personne qui désire prendre connaissance du présent règlement peut le faire en s'adressant au bureau de la MRC Robert-Cliche et de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce aux heures normales d'affaires.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 17^e jour de décembre 2018
Danielle Maheu, greffière

Les Joselois, édition du 21 décembre 2018



Province de Québec
MRC Robert-Cliche
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public

Avis vous est par la présente donné par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce que le conseil, lors de sa séance ordinaire tenue le 10 décembre 2018, a adopté le règlement 645-1-18 modifiant le règlement 645-16 sur la tarification des activités et de certains biens et services municipaux.

Toute personne qui désire prendre connaissance de ce règlement peut le faire en s'adressant au bureau de la soussignée aux heures normales de bureau.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 11 décembre 2018
Danielle Maheu, greffière

Les Joselois, édition du 21 décembre 2018



La prévention des incendies durant le temps des Fêtes



En vue des préparatifs du temps des Fêtes, voici quelques conseils de prévention en sécurité incendie. Ceux-ci seront utiles lors de l'installation du sapin et des décorations de Noël.

- Un sapin artificiel est plus sécuritaire, car il risque moins de prendre feu;
- Si vous préférez un arbre naturel, choisissez un arbre fraîchement coupé. Les aiguilles doivent être vertes et ne pas se détacher facilement;
- Coupez de nouveau le tronc (en biseau) dès votre arrivée à la maison. La nouvelle coupe aidera votre arbre à mieux absorber l'humidité;
- Placez le sapin dans un récipient d'eau bien rempli et arrosez-le tous les jours;
- Saviez-vous qu'allumer les lumières dans un sapin trop sec risque de causer un incendie?
- Installez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur (plinthés, chaufferette, foyer, etc.) et placez-le loin des endroits passants et des sorties.

Soyez prudents lors de la période des Fêtes !
Alain Busque, directeur sécurité civile et incendie

Félicitations à quatre de nos pompiers

La Ville de Saint-Joseph-de-Beauce tient à féliciter quatre de nos pompiers volontaires qui ont complété avec succès leur formation pompier 1, de l'École nationale des pompiers du Québec.

Sur la photo de gauche à droite :
Messieurs Keven Labbé, Marc-André Turcotte,
Pierre-Yves Busque et Pierre-Luc Allard



Concours recevoir uniquement mes comptes de taxes en ligne : c'est gagnant!

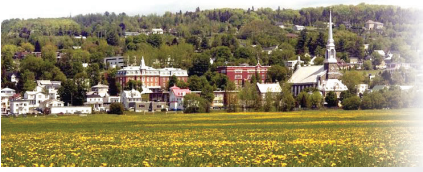
Gagnante du premier tirage : Mme Nicole Cliche

Gagnante du deuxième tirage : Mme Bianca Lachance

Nous félicitons tous ceux et celles qui se sont inscrits au compte de taxes en ligne.

Pour la nouvelle année 2019, pourquoi ne pas prendre comme résolution de vous inscrire à « **recevoir mes comptes de taxes en ligne** » ? Cette méthode est une façon intelligente et écoresponsable de consulter vos informations municipales.

Pour vous aider dans vos démarches, n'hésitez pas à consulter la procédure disponible au www.vsjb.ca pour vous aider dans votre inscription.



Information municipale

Déneigement *Règlement 311-97*

Il est interdit de déposer ou de permettre que soit déposé sur un trottoir, sur la chaussée de la rue, dans un passage public ou sur une place publique, de la terre, du gravier, du sable ou de la neige.

Il est interdit de déposer la neige de votre entrée à proximité d'une borne-fontaine.

Il est interdit de transporter de la neige sur un terrain voisin. Toute neige ramassée par camion doit être transportée au site des neiges usées.

Pour répondre aux critères de sécurité et faciliter le déplacement des véhicules d'urgence, nous traitons prioritairement les grandes artères et les rues à forte pente. L'épandage de fondant et d'abrasif est utilisé.

Pour faciliter le déneigement, veuillez s'il vous plaît ne pas dépasser la limite de votre terrain lorsque vous placez vos bacs d'ordures ou de recyclage sur le bord du chemin lors des journées de cueillette.

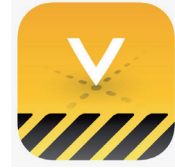
Si votre propriété est endommagée accidentellement par les équipements de déneigement, ce qui se produit particulièrement en début de saison quand la mince couverture de neige réduit la visibilité, vous pouvez signaler ces incidents en communiquant avec nous au 418 397-4358, poste 221. Les travaux de réparation seront effectués dans les meilleurs délais après la fonte des neiges.

Merci de votre collaboration!



Voilà! Pour communiquer avec votre municipalité!

Application Voilà Signalement




Permet le signalement de problèmes **non urgents** dans la Ville. Téléchargez l'application gratuitement sur vos téléphones mobiles!

Pour utiliser cette application, nul besoin d'être inscrit au Portail citoyen Voilà.

Portail citoyen Voilà!



Permet de vous inscrire aux activités de loisirs, consulter et recevoir vos comptes de taxes en ligne, faire des demandes de permis en ligne, et plus encore!

Pour utiliser ces services, vous devez créer ou avoir un compte citoyen via notre site Internet au www.vsjb.ca en cliquant sur ce logo  Voilà! ou par application mobile.



Stationnement interdit

Le règlement 471-95 concernant la circulation publique et le stationnement stipule à l'article 8.3.2 qu'il est interdit à tout conducteur de stationner un véhicule dans une rue, sur une place publique ou dans un parc de stationnement que la Ville offre au public de **minuit à 7 h du matin, entre le 1^{er} novembre d'une année au 1^{er} avril de l'autre année**, sauf aux endroits désignés.



Adjoint(e) au contremaître du service des travaux publics

La Ville recherche actuellement un(e) adjoint(e) au contremaître du service des travaux publics. Consultez l'offre d'emploi sur notre site Internet au www.vsjb.ca/la-ville/emplois/.

Les employés permanents de la Ville affectés aux différents services bénéficieront d'un régime de fonds de pension, des assurances collectives, des congés annuels, mobiles et de maladie.

Vous êtes le candidat que nous cherchons? Veuillez faire parvenir **votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation** dès maintenant! Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

JOIGNEZ-VOUS À L'ÉQUIPE DE LA VILLE!

Bulletin municipal - Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec 2018
ISSN 1705-9518



Social de Noël des Amis Joselois

L'accordéoniste Denis Côté (à gauche sur la photo) a agrémenté le dîner de Noël des Amis Joselois, le 2 décembre dernier. Près de 200 personnes ont participé à l'activité présentée à guichet fermé à la salle l'Incomparable. Le nouveau député de Beauce-Nord à l'Assemblée nationale, M. Luc Provençal et le maire de la Ville, M. Pierre Gilbert ont participé à l'événement en compagnie des membres du conseil d'administration des Amis Joselois.

La Ville profite de l'occasion pour féliciter les membres organisateurs de cette belle activité et souhaite de Joyeuses Fêtes à tous les membres des Amis Joselois.



Desjardins Programme de bourses d'études 2018-2019

Pour épauler les jeunes et leur permettre de poursuivre leur formation, la Caisse Desjardins de Beauce-Centre et la Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce remettront 30 bourses totalisant 25 000 \$ qui seront tirées parmi les jeunes membres des caisses de la région.

Les tirages se feront lors de notre événement jeunesse, le mardi 11 juin 2019 à 19 h, au Centre Caztel de Sainte-Marie.

Inscrivez-vous dès maintenant!

Les règlements et notre formulaire d'inscription

<https://bit.ly/2S12Rji>

25 000\$

de bourses à votre portée!

Consultez la section CONCOURS au

DESJARDINSBEAUCE-CENTRE.COM



Pensons environnement



Source: Recyc-Québec

DE PETITS GESTES, UNE GRANDE PORTÉE!

Voici quelques petits gestes tout simples à poser pour être éco-responsable !

Ne buvez pas d'eau dans des bouteilles de plastique

Prioriser de boire votre eau dans un verre ou une gourde. Faire ce choix évitera de polluer nos lacs et nos rivières avec les bouteilles de plastique. Nous venons d'investir dans la construction d'une usine de filtration d'eau potable. Saviez-vous que l'eau embouteillée est souvent de l'eau municipale, ce qui fait en sorte que vous payez une seconde fois votre eau ? De plus, l'eau municipale est testée plus souvent et avec plus de critères que l'eau embouteillée.

Acheter localement

Encourager une marque ou un commerce d'ici, c'est faire rouler l'économie locale et permettre une diminution du transport, donc moins de production de gaz à effet de serre. Aussi, lorsque vous en avez l'occasion et que le temps est clément, vous pouvez vous déplacer à pied ou à vélo pour faire vos achats.

Pensez-y deux fois avant de jeter quelque chose à la poubelle

Lorsque vous jetez quelque chose à la poubelle, posez vous la question suivante : est-ce que cet objet doit aller à l'enfouissement? Un item peut être recyclable, réutilisable, compostable... Pour vous aider à prendre une décision, consultez la dernière page de votre calendrier municipal qui vous oriente sur la disposition de vos matières résiduelles.



La guignolée

La Société de Saint-Vincent de Paul

Le samedi 8 décembre dernier en avant-midi, se tenait la guignolée de la Saint-Vincent-de-Paul. Un groupe de pompiers de la ville de Saint-Joseph accompagné de M. Pierre Gilbert, maire de la Ville et Mme Hélène St-Hilaire, conseillère, ont récolté la somme de 1133 \$ lors du barrage routier.

Bravo à l'équipe pour cette opération !!



Société du Patrimoine des Beaucerons

Dans le cadre d'une assemblée générale spéciale tenue le 5 décembre dernier, un nouveau conseil d'administration a été nommé pour la Société du Patrimoine des Beaucerons.



De gauche à droite : Mathieu Turcotte, Martin Saint-Laurent, secrétaire, Paul-André Bernard, président, Michel Duval, Hélène St-Hilaire, vice-présidente, Richard Lamontagne, Martin Nadeau, François Cliche, trésorier. Absent : Philippe Racette

Nous souhaitons un bon succès aux nouveaux administrateurs



Location du local 402

Local de 1500 pi² à louer au Centre communautaire situé au 135, rue Sainte-Christine. Ce local est disponible pour des organismes de service public.

Pour information, communiquez avec M. André Lambert au 418 397-4358, poste 231



CEPS Beauce-Etchemins - Centre du deuil

La douleur et le vide ressentis dus à la perte d'un être cher demandent souvent de l'accompagnement dans les premiers pas de cette épreuve. Nous sommes plus d'un à vivre cette épreuve, alors pourquoi ne pas la traverser ensemble ? Services d'accompagnement individuel ou de groupe pour les adultes.

Les prochains groupes débiteront en mars 2019.

Ne restez pas seul dans ce tournant important de votre vie.

Contactez-nous au 418 228-3106.



Loisirs et vie communautaire

CAPSULE INFO-AÎNÉS

Saviez-vous qu'en 2016, 1 047 221 titulaires de permis de conduire étaient âgés de 65 ans ou plus ?

Vous devez passer un examen médical et un examen visuel au moins six mois avant l'âge de 75 ans, 80 ans et tous les deux ans par la suite. Une lettre explicative vous sera envoyée par la Société de l'assurance automobile.

RASSUREZ-VOUS!

Sachez que **très peu de personnes** – environ 1 % – se font retirer leur permis à la suite de l'examen médical et de la vue.

Par contre, plusieurs d'entre elles – un peu moins de 50 % – auront des conditions à respecter. Par exemple :

- Évitez de conduire à la noirceur;
- Portez des verres correcteurs;
- Conduire un véhicule à transmission automatique.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec

Saviez-vous qu'il existe aussi des services ici à Saint-Joseph-de-Beauce si vous ne pouvez plus ou ne souhaitez plus conduire ?

Transport Collectif de Beauce –
418 397-6666

[transportcollectifdebeauce.com/
mobilite-reduite/](http://transportcollectifdebeauce.com/mobilite-reduite/)

- 3 \$ transport dans la même localité
- 5 \$ transport intermunicipal de moins de 25 km
- 10 \$ transport intermunicipal de plus de 26 km

Réservation 24h à l'avance. Ce service est réservé aux gens ayant des limitations physiques ou cognitives les limitant dans leur déplacement.



Club Les Amis Joselois



Au Centre communautaire

Fête des Rois : le mardi 8 janvier 2019 à 13 h. Au programme, mini-tournoi de baseball-poche, dîner à midi au coût de 12 \$, bingo, cartes, etc. Réservation auprès de messieurs Yvon au 418 397-5447 ou de Marcel au 418 397-6409.

Baseball-poche et pétanque-atout : tous les lundis après-midi à 13 h, à partir du 14 janvier 2019.

Bridge : tous les lundis soir à 19 h, à partir du 7 janvier 2019. Pour information Patricia au 418 397-6538.

Tournoi de cartes : tous les mardis après-midi à 13 h, à partir du 15 janvier 2019.

Jeu de palets (schuffleboard) : tous les mardis et jeudis soir à 17 h 45.

Vie Active : à partir du 17 janvier à 13 h 30.

Bingo : le jeudi 3 janvier, à 13 h 15.

Mini-bingo : le jeudi 17 janvier à 13 h 15 au Salon des Aînés.

Billard : tous les jours, pour information Marcel Doyon au 418 397-6601.

Quilles : les mercredis après-midi à 12 h 30, à Beauceville. Pour information Richard au 418 397-6200 ou Marquis au 418 397-6979.

Salon des Aînés ouvert tous les mercredis, samedis et dimanches après-midi de 13 h à 16 h. Pour information : Anita Lambert 418 397-5460 ou Juliette Jacques 418 397-4559.

Voyage aux Remparts de Québec : le dimanche 3 mars 2019, départ de Saint-Joseph à 13 h pour le Centre Vidéotron pour la partie contre les Drakkar de Baie-Comeau à 15 h. Vous assisterez à la partie dans une section réservée. Le coût du billet inclut le voyage, vous devez réserver tôt auprès de Marcel au 418 397-6409 ou d'Yvon au 418 397-5447.

Membres de la Fadoq : 22 \$
Non-membres (65 ans et +) : 27 \$
Non-membres (65 ans et -) : 30 \$

Le président du Club Les Amis Joselois (Fadoq), M. Marcel Cliche et les membres du conseil du club souhaitent à ses membres ainsi qu'à tous les Joselois un Joyeux Noël et une Bonne Année 2019.

Pour information, consultez leur site Internet au club.fadoq.ca/L011 ou leur page Facebook : Les Amis Joselois.



MUSÉE MARIUS-BARBEAU

Nous avons deux
magnifiques expositions
à voir jusqu'au 6 janvier 2019 :

*Il était une voie
de Johanne Maheux*



Les Rémiscences de Paul Béliveau



*Le Musée Marius-Barbeau
et son équipe vous souhaitent de très
Joyeuses Fêtes !*

Pour information, communiquez au
418 397-4039 ou consultez leur site Internet
au www.museemariusbarbeau.com.



Les Filles d'Isabelle

CERCLE CLAIRE JOLIET
de Saint-Joseph-de-Beauce

Réunion mensuelle, **mercredi 16 janvier 2019,**
au Centre communautaire.

- Assemblée régulière;
- Activité : Bingo;
- Renouvellement des cartes de membres.

Information : Gaétane Lessard, régente, 418 397-6979

Corporation du Prêt d'honneur

Le 23 novembre dernier, la Corporation du Prêt d'honneur a remis des bourses d'excellence à 4 étudiants(es) de Saint-Joseph qui se sont distingué(e)s par leur rendement académique et la persévérance dans leur travail. Sur la photo apparaissent les récipiendaires, soit Saïd Tadjer et Aline Caron, parents de Naïma Tadjer, Mme Céline Colgan, présidente du comité, Jérémy Pouliot et Valérie Gendron. Une bourse a été également remise à Kelly-Ann Poulin qui était absente. Nous tenons à les féliciter pour leur excellente performance.

*Nous vous invitons à surveiller
nos annonces, car des prêts seront
accordés le 12 février 2019.*





Loisirs et vie communautaire

Réunion du Cercle de Fermières



Le Cercle de Fermières vous invite à une activité spéciale qui aura lieu le **mercredi 9 janvier 2019**, à la **Villa du Moulin**.

Soirée dédiée uniquement à la présentation d'ateliers-démonstrations.

Une invitation toute spéciale aux résidentes de la Villa du Moulin! Activité gratuite



Visitez notre site Facebook :
Cercle de Fermières St-Joseph Bce
Pour information, composez le 418 397-4821

Bienvenue à toutes!

Artisanat Jeunesse 2018-2019

Le Cercle de Fermières de Saint-Joseph invite les jeunes à participer à un atelier pour confectionner un capteur de rêve.

Pour participer, il faut être âgé entre 8 et 14 ans. L'enfant peut venir seul ou accompagné d'un adulte.

Dates : Samedi 12 janvier 2019
(2^e date à déterminer)

Heure : De 9 h à 11 h

Lieu : Local 101 du Centre communautaire
(en face de l'école Lambert)

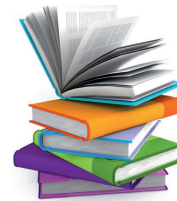
Coût : GRATUIT

Pour vous inscrire ou pour plus de renseignements, communiquez avec :
Marjolaine Jacques au 418 397-4083
ou adresse courriel :
marjolainejacques@hotmail.com



Bibliothèque du Vieux Couvent

De nombreux volumes feront leur apparition en 2019 dans la collection locale.



*Nouveauté à
la bibliothèque
pour 2019*

Nouveau nom :

Bibliothèque du Vieux Couvent

Nouvelles heures d'ouverture :

Mardi de 18 h à 20 h 30

Mercredi de 13 h à 15 h 30

et de 18 h à 20 h 30

Jeudi de 18 h 30 à 20 h 30

Vendredi de 13 h 30 à 15 h 30

Samedi de 9 h à 12 h

Prendre note que la bibliothèque est fermée jusqu'au 7 janvier 2019 inclusivement.

Concours pour la création du nouveau logo, consultez les critères de sélection dans la programmation hivernale. Date limite de dépôt de projet : 9 février 2019.

Programmation spéciale

dans la programmation hiver (disponible sur le site Internet de la Ville au www.vsjb.ca).

Consultez leur site Internet au www.mabibliotheque.ca/saint-joseph-de-beauce
Pour information : 418 397-6160



Chevaliers de Colomb

Activité à venir :

Assemblée mensuelle des membres : le mardi 8 janvier 2019 à 19 h 30 au Centre communautaire (local 401).

Pour information, contactez M. Jean-Marie Labbé, publiciste des Chevaliers de Colomb au 418 397-5478.



Programmation

HIVER 2018-2019

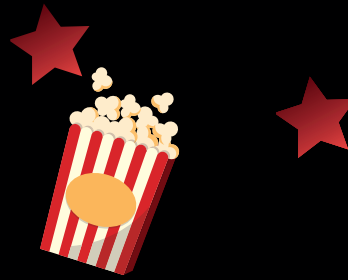


Vous pouvez consulter la programmation hivernale en allant sur notre site Internet au www.vsjb.ca ou via la page Facebook « Ville de Saint-Joseph-de-Beauce ». Des activités pour tous les goûts!

Ciné-congé

Jeudi le 3 janvier 2019 à 13 h 30, au Théâtre de l'hôtel de ville, présentation du film « Les abominables petits pieds » d'une durée de 96 minutes.

Coût : 2 \$ par personne
(gratuit pour les 3 ans et moins)



HORAIRE DES ACTIVITÉS LIBRES À L'ARÉNA



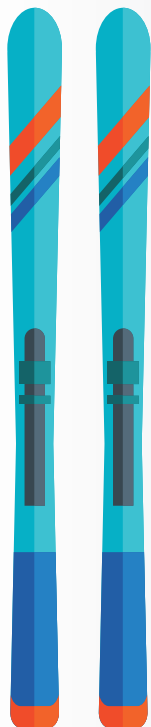
durant la période *des Fêtes*

DATES	Hockey libre 12 ans et -	Hockey libre 13 ans et +	Hockey libre 18 ans et +	Patinage libre	Patinage aînés et bébé-poussette
Samedi 22 décembre	11h à 12h	12h à 13h		13h à 14h	
Dimanche 23 décembre			16h45 à 17h45	15h45 à 16h45	14h45 à 15h45
24-25-26 décembre : aréna fermé					
Jeudi 27 décembre	18h30 à 19h30	19h30 à 20h30		13h30 à 15h30 : Chansonnier sur glace Coût : 2 \$ et gratuit pour les enfants de 3 ans et -	
Samedi 29 décembre				14h à 15h30	
Dimanche 30 décembre	17h à 18h			16h à 17h	
31 décembre, 1^{er} et 2 janvier : aréna fermé					
Vendredi 4 janvier	13h30 à 14h30	14h30 à 15h30		15h30 à 17h	
Dimanche 6 janvier	11h45 à 12h45	10h45 à 11h45		15h30 à 16h30	12h45 à 13h45

*Prendre note que cet horaire peut changer sans préavis, surveillez le Facebook de la Ville.



Loisirs et vie communautaire



*Sentier de ski
de fond et raquette
et Patinoire extérieure*

Surveillez leurs ouvertures sur
la page Facebook
« Ville de Saint-Joseph-de-Beauce ».

Merci de votre compréhension!



Soirée Clair de lune

Aux sentiers de ski et de raquette.

Viens faire de la raquette ou skier sous
le charme des flambeaux!

Petit feu de camp et boissons chaudes
pour vous réchauffer!

En collaboration avec le comité
de ski de fond. **Activité gratuite.**



Vendredi 18 janvier 2019
de 18 h 30 à 20 h 30.

Tournoi provincial Midget Desjardins

Les fins de semaine du 18 au 20 et du 25 au 27 janvier 2019 aura lieu le
Tournoi provincial Midget Desjardins.

Pour connaître l'horaire et consulter les résultats, visitez leur site Internet
au tournoimidgetstjoseph.com/.

Venez encourager nos équipes locales!



HORAIRE DE GLACE POUR LES ACTIVITÉS LIBRES

Pour connaître l'horaire de glace des activités libres à l'aréna, trois
options s'offrent à vous!

Option 1

Consultez l'horaire de l'aréna au www.vsjb.ca;
Cliquez sur « Horaire de l'aréna/Location de salles/Location de terrains »
qui est dans la section « Liens rapides », puis sélectionnez la date et les
heures.

Option 2

Visitez régulièrement notre page FACEBOOK « Ville de Saint-Joseph de
Beauce ».

Option 3

Composez le 418 397-6422 et écoutez le message sur le répondeur.

VENEZ ENCOURAGER NOS BULLDOGS!

- Vendredi 21 décembre à 21 h
- Vendredi 4 janvier 2019 à 21 h
- Vendredi 11 janvier 2019 à 21 h
- Vendredi 1^{er} février 2019 à 21 h
- Vendredi 8 février 2019 à 21 h



Suivez les activités
de l'équipe sur
leur page Facebook

Conférence « Liberté 55 » Félicitations à Mme Christianne et M. Roger Dulac pour leur vidéo-conférence « Liberté 55 » qui a eu lieu au Théâtre de l'Hôtel de Ville le 28 novembre dernier. Plus de soixante personnes ont participé à la projection.

Vous avez un projet à présenter ou un voyage qui vous a marqué? Le service des loisirs est ouvert à travailler en collaboration avec les citoyens pour effectuer des présentations spéciales au Théâtre de l'Hôtel de Ville. Contactez-nous au 418 397-4358, poste 238 !

Fondation Marguerite-Jacques



Dans le cadre d'une soirée-bénéfice avec le groupe Les Z'Allyres présentée le 13 octobre dernier, à la salle l'Incomparable, le conseil d'administration de la Fondation Marguerite-Jacques a remis près de 2 500 \$ en bourse à des étudiants qui poursuivent des études en musique au Cégep ou l'Université. Ils sont ici entourés des membres du conseil d'administration de la Fondation.

La Fondation remercie les partenaires financiers de l'activité, nos musiciens et tous les spectateurs qui ont contribué à faire de cette soirée une réussite.



Reconnaissance d'employés et élus

Il est important pour tout employeur de reconnaître les années de services de ses employés et élus.

C'est ainsi que lors du party de Noël de la Ville du 7 décembre dernier, nous avons souligné les années de services des employés suivants :

Années de services	Employés et élus	Services
5 ans	Pierre Gilbert	Maire et ancien conseiller
	Hélène St-Hilaire	Conseillère
	Vincent Gilbert	Conseiller
	Catherine Allaire	Administration
	André Lambert	Directeur du service des loisirs, de la culture, des activités communautaires et touristiques
	Meggy St-Amant	Pompiers
	Vincent Lessard	
15 ans	Daniel Lessard	Travaux publics
	Samuel Doyon	
	Benoît Champagne	Pompier
	Stéphane Drouin	
20 ans	Pierre Gagnon	Travaux publics
	Maxime Lussier	Pompiers
25 ans	Linda Vachon	Administration
	Philippe Gagné	Pompiers
	Stéphane Voyer	
30 ans	Émile Pouliot	Travaux publics

